



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 26 décembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-724

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM Lotus Domino

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-724>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-724
Titre	Vulnérabilité dans IBM Lotus Domino
Date de la première version	26 décembre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM 1575247 du 21 décembre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- IBM Lotus Domino Server version 8.5.2 FP3 et antérieures ;
- IBM Lotus Domino Server 8.5.1 ;
- IBM Lotus Domino Server 8.5 ;
- IBM Lotus Domino Server 8.0.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité permettant à un utilisateur malintentionné distant de causer un déni de service est présente dans *IBM Lotus Domino Server*.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans *IBM Lotus Domino Server*. Elle permet à une personne malintentionnée de causer un déni de service grâce à l'envoi d'un paquet spécialement conçu via Notes RPC.

L'attaquant doit disposer de capacités de surveillance du trafic réseau entre le client *Notes* et le serveur *Domino* afin de mener son attaque à bien.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM swg21575247 du 21 décembre 2011 :
<http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=swg21575247>
- Bulletin de sécurité IBM ISS X-Force xfdb/71805 du 14 décembre 2011 :
<http://xforce.iss.net/xforce/xfdb/71805>
- Référence CVE CVE-2011-1393 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-1393>

Gestion détaillée du document

26 décembre 2011 version initiale.